



RÉGATES NATIONALES DES CADETS DE LA MARINE 2019

17-25 août 2019

CORK/Sail Kingston

Kingston (Ontario) Canada

Avis de course

Autorité organisatrice : Ministère de la Défense nationale, Ligue navale du Canada, en collaboration avec CORK/Sail Kingston

1 RÈGLES

- 1.1 Les régates seront régies par les règles définies dans les Règles de course à la voile.
- 1.2 Les prescriptions de l'autorité nationale du Canada s'appliqueront. Une préparation préalable pourrait être nécessaire pour la prescription suivante :
Règle 46 – Personne responsable – Voile Canada prescrit que si la personne désignée responsable est ressortissante du Canada, elle doit être membre d'un club affilié à Voile Canada.
- 1.3 L'appendice P des Règles de course à la voile, qui concerne les procédures spéciales pour la règle 42, s'appliquera. Certaines modifications pourraient être apportées aux instructions de course.
- 1.4 Il est attendu des compétiteurs et des entraîneurs qu'ils se conforment aux exigences des Ordonnances de sécurité nautique pour les cadets (OSN) en tout temps durant l'événement. Tous les cadets doivent porter un casque protecteur.

2 PUBLICITÉ

Les embarcations pourraient avoir à arborer de la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 Les équipes choisies conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 34-03 peuvent participer aux régates.
- 3.2 Les substitutions seront à la discrétion du représentant technique des cadets de la Marine, le Capc Chris Eggink, et ne seront pas autorisées après 12 h le 20 août 2019.

4 FRAIS

Les frais seront assumés par l'URSC Centre pour tous les participants.

CORK/Sail Kingston

53, rue Yonge Kingston (ON) K7M 6G4

Téléphone : (613) 545-1322 Télécopieur: (613) 548-3752 Courriel : sail@cork.org

5 ÉQUIPEMENT

- 5.1 Les voiliers Club 420 formant une seule flotte serviront aux régates. Les participants seront autorisés à utiliser le spinnaker et le trapèze.
- 5.2 Les embarcations seront fournies par l'URSC Centre. Les numéros de coque seront tirés au hasard au moment de l'inscription le 17 août 2019.

6 CALENDRIER

6.1

Date	Heure	Activité
Sam 17 août 2019	Toute la journée	Arrivée, inscription et tirage des numéros de coque
Dim 18 août 2019	Toute la journée	Distribution de l'équipement et entraînement avec les entraîneurs des régates
Lun 19 août 2019	Toute la journée	Distribution de l'équipement, entraînement avec les entraîneurs des régates, séance de formation en soirée avec les entraîneurs
Mar 20 août 2019	Toute la journée	Distribution de l'équipement et entraînement avec les entraîneurs des régates
Mer 21 août 2019	10 h	Réunion des entraîneurs
	11 h	1 ^{re} course – les autres suivront dès que possible
	Après course	Goûter
Jeu 22 août 2019	10 h	Réunion des entraîneurs
	11 h	Course suivante, les autres suivront dès que possible
	Après course	Goûter
Ven 23 août 2019	10 h	Réunion des entraîneurs
	11 h	Course suivante, les autres suivront dès que possible
	Après course	Goûter
Sam 24 août 2019	9 h	Réunion des entraîneurs
	10 h	Course suivante, les autres suivront dès que possible
	Après course	Démontage de l'équipement, ramassage du site
	19 h	Banquet de remise de prix
Dim 25 août 2019	Toute la journée	Départ

- 6.2 Nombre de courses : 3 courses sont prévues chaque jour pour un total de 12 courses.

- 6.3 Aucun signal d'avertissement ne sera envoyé après 13 h le dernier jour des régates, soit le 24 août.

7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles au moment de l'inscription et pourraient être affichées en ligne sur le site www.cork.org.

8 POINTAGE

- 8.1 Trois courses sont nécessaires pour constituer une série.
8.2 Si le nombre de courses est inférieur à six, le pointage final d'une embarcation pour les régates sera la somme des points obtenus aux courses.
8.3 Si le nombre de courses est entre six et onze, le pointage final d'une embarcation pour les régates sera la somme des points obtenus aux courses, moins la note la plus basse.
8.4 Si le nombre de courses est de douze, le pointage final d'une embarcation pour les régates sera la somme des points obtenus aux courses, moins les deux notes les plus basses.

9 PRIX

- 9.1 La Ligue navale du Canada fournira l'ensemble des prix et récompenses.
9.2 Les prix seront décernés aux membres des trois meilleurs équipages et une plaque commémorative sera remise à tous les skippers et membres d'équipage.
9.3 Le trophée de la marine marchande sera décerné pour l'excellence en matelotage.
9.4 Le trophée Jack Leitch sera remis au participant ayant démontré un esprit sportif exceptionnel.

10 ENTRAÎNEURS ET EMBARCATIONS DES ENTRAÎNEURS ET DU SOUTIEN

- 10.1 Le drapeau numéroté, remis au moment de l'inscription, doit être visible. Les entraîneurs sont invités au goûter servi après les courses.
10.2 Les entraîneurs et les équipes de soutien doivent être à l'écoute du canal de course CORK sur leurs radios VHF, et être prêts à assurer la sécurité au besoin.
10.3 Chaque matin, les entraîneurs doivent participer aux réunions à leur intention. Pour les entraîneurs sur l'eau, de plus amples renseignements pourraient être inclus dans les instructions de course.

11 RENONCIATION AUX DROITS SUR LES PHOTOS ET VIDÉOS

Les participants aux régates accordent le droit absolu et la permission de publier les photos et vidéos prises d'eux-mêmes ou de leur embarcation pendant les régates dans quelque média que ce soit, à des fins éditoriales ou publicitaires, ou de les utiliser dans l'information de la presse sans compensation.

12 AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

CORK/Sail Kingston Avis de non-responsabilité voir annexe A

Renseignements supplémentaires

Président des régates : À déterminer

Coprésident des régates : À déterminer

Représentant technique des cadets de la Marine : Capc Chris Eggink

Directeur de course : PK Smith

Juge en chef : À déterminer

Pour d'autres renseignements, veuillez contacter l'une des organisations suivantes :

CORK/Sail Kingston

53, rue Yonge Kingston (ON) K7M 6G4

Téléphone : (613) 545-1322 Télécopieur: (613) 548-3752 Courriel : sail@cork.org

Bureau CORK sail@cork.org ou par téléphone +1 613 545 1322.

Ou

Ligue navale info@navyleague.ca ou par téléphone 1-800-375-6289
<https://navyleague.ca/fr/cadets-de-la-marine-royale-canadienne/regates-nationales/>

Les prescriptions canadiennes se trouvent sur le site suivant :
[https://www.sailing.ca/files/Prescriptions de Voile Canada RRS 2017 2020.pdf](https://www.sailing.ca/files/Prescriptions%20de%20Voile%20Canada%20RRS%202017%202020.pdf)

CORK/Sail Kingston
53, rue Yonge Kingston (ON) K7M 6G4
Téléphone : (613) 545-1322 Télécopieur: (613) 548-3752 Courriel : sail@cork.org

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Les compétiteurs et l'équipe de soutien participent à la série à leurs risques et périls et on leur rappelle les dispositions de la règle 4 des Règles de la course à la voile – Décision de courir. De par sa nature, la voile est un sport imprévisible et par conséquent, comprend un élément de risque. En prenant part à cette activité, chaque compétiteur convient et accepte les éléments suivants :

- a. Ils sont conscients de la présence du risque inhérent au sport et acceptent la responsabilité de s'exposer eux-mêmes et d'exposer leur équipage et leur embarcation à un tel risque pour participer à l'activité;
- b. Ils sont responsables de leur sécurité personnelle, de celle de leur équipage et de leur embarcation, ainsi que de leurs biens, sur l'eau ou sur terre;
- c. Ils acceptent la responsabilité pour les blessures, dommages ou pertes causés par leurs propres actions ou omissions;
- d. En se joignant à la course, ils sont convaincus que leur embarcation est en bon état, équipée pour naviguer dans le cadre de cet événement et qu'ils sont aptes à participer;
- e. L'octroi d'une équipe de gestion de la course, de bateaux de patrouille, d'arbitres et d'autres représentants et bénévoles par l'organisateur ne les libère pas pour autant de leurs responsabilités;
- f. L'octroi de la couverture d'un bateau de patrouille est limité à une telle assistance, en particulier lors de conditions météorologiques extrêmes, dans la mesure du possible et selon les circonstances.
- g. Ils prendront connaissance de tous les risques liés à l'emplacement et à l'événement, ils respecteront les règles et les renseignements préparés à cette fin et seront présents à toutes les séances d'information relatives à la sécurité.